

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 septembre 2023

---

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS1424

présenté par  
M. Christophe, rapporteur

-----

### ARTICLE 5

I. – À l’alinéa 8, après le mot :

« proposer »,

insérer les mots :

« un accompagnement adapté à leurs besoins ».

II. – En conséquence, au même alinéa, supprimer les mots :

« un accompagnement adapté à leurs besoins ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.